



PROCES VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2025 (EXERCICE 2024)
03 AVRIL 2025

Le jeudi 3 avril 2025 à 18h00 précises, s'est tenue en son siège, 7 avenue Pierre de Coubertin à CANNES LA-BOCCA, l'Assemblée Générale annuelle de la MJC Gaume.

Étaient présents les administrateurs suivants :

Madame Caroline MANSANTI, Présidente
Madame Agnès AMADEI, Secrétaire Générale
Madame Claire ACCIOLI, Trésorière adjointe
Madame Assia MAHOU
Monsieur Gérard VINCENT

Monsieur Guy CAMPS, Vice-Président
Monsieur Jacques MOREL, Trésorier Général
Madame Virginie BLYWEERT
Monsieur Cyrille SURMONT

Étaient excusés les administrateurs suivants :

Monsieur Ludovic DUBREUIL, Secrétaire adjoint, Madame Sandrine FERRANTE, Monsieur Roger FLORES, Madame Mélodie ONGARO, Monsieur Richard ROUS.

Étaient présentes les personnalités invitées suivantes :

Monsieur Noré MEZOUAR, Directeur, invité permanent (article 23 des statuts),
Madame Charlotte CLUET, Conseillère municipale, déléguée à la jeunesse, à la famille, à la cause animale et à l'animal citoyen; représentant le Maire de Cannes,
Madame Joëlle ARINI, Conseillère municipale, en charge de l'éducation, de l'instruction publique et de la petite enfance, Vice-Présidente du Conseil Départemental qui a dû s'absenter rapidement, prises par d'autres obligations,
Monsieur André FRIZZI – Conseiller municipal, délégué à la vie associative et à la qualité de vie à La Bocca, membre d'honneur de la MJC,
Monsieur Adrien MUZIO, Conseiller technique de la Ville de Cannes,
Monsieur Gilles REYNIER – Commissaire aux comptes de la MJC,
Monsieur Patrick GHIGO – Expert-comptable de la MJC.

Étaient également présentes les autres personnalités invitées suivantes :

Madame Dominique AUDE-LASSET, Directrice générale adjointe des services de la Ville de Cannes
Monsieur Alexandre APPOLONIA, Directeur du PLIE,
Madame Charlene BECHET, Directrice de Cannes Jeunesse, Mmes Stéphanie CASTRO et Nadia ABID de Cannes Jeunesse,
Monsieur Jacques BISCAVE, AVF de Cannes-La Bocca.
Monsieur Benaïssa BELMOKHTAR et Madame Anna SITTNER, CAP Cannes,
Monsieur Thomas BOUZETIT, Chef du service Jeunesse de la Ville de Cannes,
Monsieur Christophe BRILLANT, C'Picaud, Directeur et Monsieur HARRATI Nagib, C'Picaud, Administrateur
Mesdames Sarah DARLIN & JAMBOUSI Neiyia, Association Montjoye (PASSAJ = Prévention et Aides Spécialisées de Soutien et d'Aide aux Jeunes)
Monsieur Safouane DAADAA, Président du Gladiator Boxing Club
Madame Julie FAUCON, Cannes Street-Art-class
Madame Sandra GALIMI, Association Parcours de Femmes,
Monsieur Michel GEMEHL, MJC Ranguin,
Monsieur Salomon GETACHEW et Mme, AS Cannes Football
Monsieur Benjamin HANPAJX, collectif ESA (Ensemble Sublimons l'Animation),
Messieurs Jean-Philippe JOLLIVET et Angelo VENELLI, Association Couleurs d'Azur,
Messieurs Alex KOTELNIKOV et Aziz BEN YOUSSET, intervenants MJC
Monsieur Franck LEVIEUX, Service Départemental de la Jeunesse et des Sports,
Madame Barbara MALEUVRE, Responsable d'Association plus
Monsieur Patrice MESTRE, Directeur des sports de la Ville de Cannes,
Madame Mélanie PRADAYROL, Chargée de projet au service Jeunesse de la Ville de Cannes,
Madame Charlotte VEDRINE, CAPL, Directrice (rénovation urbaine et de la politique de la ville), Monsieur GABRIEL Valéri

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer. La séance est ouverte à 18h10. La Présidente, Caroline MANSANTI, prend la parole pour souhaiter la bienvenue aux membres présents. Elle donne lecture de l'ordre du jour qui figurait dans la convocation du 17 mars 2025.

- 1- Rapport moral de la Présidente, approbation.
- 2- Rapport d'activité 2024 et orientation 2025 par le Directeur.
- 3- Rapport financier 2024 par le Trésorier.
- 4- Rapport du Commissaire aux comptes.
- 6- Approbation des comptes 2024, quitus.
- 7- Présentation du budget prévisionnel 2025 et montant des cotisations par le Trésorier.
- 8- Vote du budget prévisionnel 2025 et du montant des cotisations.
- 9- Évolution du Conseil d'Administration (membres sortants, nouvelles candidatures, élections).
- 10- Résultat, élection du Conseil d'Administration.
- 11- Questions diverses.
- 12- Remerciements et clôture de l'Assemblée Générale par la Présidente.

1 – Rapport moral de la Présidente.

Chers Adhérents, Représentants de la Municipalité, Partenaires, Membres du Conseil d'Administration, Amis de la MJC, Mesdames et Messieurs, comme chaque année, c'est avec une grande joie et un profond honneur que je m'adresse à vous en tant que présidente de la MJC GIAUME à l'occasion de notre assemblée générale annuelle.

Permettez-moi, avant toute chose, d'exprimer mes salutations les plus chaleureuses à l'ensemble des membres du conseil d'administration. Je tiens également à remercier le personnel de la MJC, les intervenants, les bénévoles et notre Directeur, dont l'engagement quotidien permet de maintenir un lien fort avec les habitants de Cannes et de La Bocca. Grâce à leur dévouement et à leur confiance en notre structure, la MJC GIAUME continue non seulement de progresser, mais également de s'épanouir à travers des projets toujours plus innovants.

Un remerciement particulier est également adressé à la Municipalité de Cannes, représentée par Madame Charlotte CLUET, pour son soutien constant et indéfectible, année après année.

Un Bilan Remarquable

En 2024, la MJC GIAUME poursuit son rayonnement au sein de notre commune, avec des activités variées et des actions significatives touchant à la jeunesse et à l'ensemble de la population cannoise. Je ne m'attarderai pas ici sur les données chiffrées que vous retrouverez dans le rapport financier et le bilan d'activités. Cependant, je tiens à souligner certains moments forts de cette année :

- La Dictée pour Tous, véritable succès intergénérationnel,
- Le Festival des Talents, un espace unique pour exprimer la créativité locale,
- Le Chemin de l'Emploi, pour accompagner et guider les chercheurs d'emploi,
- Nettoie ta planète, une initiative écologique mobilisatrice,
- La HIP HOP School, une plateforme dédiée à l'art et à la culture urbaine,
- Sans oublier les tournois E-Cup et Giaume Cup, ainsi que les accueils de loisirs, les séjours des Colos apprenantes, et le Projet Citoyen de demain, qui a permis à 12 jeunes de 12 à 17 ans de renouer avec les valeurs citoyennes et civiques de notre pays.
- Et, pour finir l'année en beauté et marquer notre entrée en 2025 "sur les chapeaux de roue", nous avons organisé le Gamers Retro Festival, un nouvel événement qui a rencontré un immense succès, tant populaire que médiatique. Cette initiative a réuni les amateurs de jeux vidéo rétro dans une ambiance conviviale et festive, affirmant ainsi la capacité de la MJC à innover et à répondre aux attentes de différents publics.

Des Perspectives Prometteuses

L'avenir de la MJC GIAUME s'annonce riche en défis et en opportunités. Deux points majeurs marqueront l'exercice 2025 :

1. Les travaux de rénovation

Initialement planifiés pour mai 2025, les travaux de la bâtisse historique, la "Ferme Giaume", sont désormais prévus pour fin août 2025. Cela entraînera un déménagement temporaire dans des locaux provisoires aménagés par la Municipalité. Ce changement, bien que transitoire, ne doit en aucun cas affecter la qualité de nos activités. Je sais que nous pourrions compter sur l'engagement de notre équipe et du conseil d'administration pour garantir la continuité de nos services.

2. Le renouveau et l'innovation

La MJC poursuit son développement à travers des projets emblématiques comme la reconduction du Projet Citoyen de demain et la collaboration avec la DRAC pour l'initiative Été culturel "Rouvrir le monde". Les nouveaux locaux permettront à notre association de se doter d'un cadre moderne, sécurisant et adapté, essentiel pour assurer un accueil de qualité et le bon déroulement de nos activités.

Je tiens à remercier une fois de plus Madame Charlotte CLUET et les équipes des services de la jeunesse de la ville de Cannes pour leur écoute et leur soutien dans la réalisation de ces projets.

Un Appel à la Solidarité

Enfin, je tiens à souligner que l'inflation a un impact non négligeable sur nos finances. Bien que la situation actuelle soit stable, nous devons redoubler de vigilance pour préserver la pérennité de nos actions.

Comme le rappelle Guy CAMPS, les valeurs d'éducation complémentaire, de solidarité et d'enrichissement collectif sont les fondations de notre engagement. Ensemble, salariés, bénévoles, adhérents et administrateurs, nous continuerons à avancer, guidés par ces principes, pour offrir toujours plus à ceux qui en ont le plus besoin.

Mesdames et Messieurs, Chers Amis et Adhérents, merci pour votre présence, votre écoute et votre implication dans la vie de la MJC GIAUME. Ensemble, construisons un avenir prometteur et porteur d'espoir pour tous.

Avec toute ma gratitude,

La Présidente, Caroline MANSANTI



Il est procédé au vote d'approbation du rapport moral.

Résultat du vote (à main levée) :

Résolution n°1 : L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le Rapport moral de la Présidente.
--

2 – Rapport d'activité 2024 et orientations 2025 par le Directeur.

L'année 2025 est bien entamée, et cette Assemblée Générale marque une étape clé dans nos projets et ambitions. Chaque jour, les acteurs de la MJC GIAUME s'investissent pleinement pour relever les défis que nous nous sommes fixés avec rigueur et engagement. Cette structure unique repose sur une gestion exemplaire, à la hauteur de la précieuse confiance que nous accordent nos financiers et partenaires. Ensemble, nous œuvrons pour répondre aux attentes des jeunes, de leurs familles et des habitants, tout en proposant des solutions innovantes face aux enjeux actuels.

Une étape importante se profile à l'horizon : notre déménagement, prévu pour fin août 2025, vers l'avenue des Cigales à Cannes la Bocca. Ce changement marquera un nouveau départ pour la MJC GIAUME et coïncidera avec le début des travaux de rénovation de cette bâtisse historique. Ces travaux, qui s'étendront sur une durée d'environ un an et demi, sont prévus pour aboutir en janvier 2027. Ils donneront une nouvelle vie à ce lieu emblématique, en le rendant encore plus adapté à nos ambitions et à nos actions au service de la communauté.

Dans le même temps, nous poursuivons nos activités adaptées et nos événements phares. La 8ème édition du « Festival des Talents » a confirmé l'importance d'une animation culturelle de qualité en rassemblant 487 participants, pour le grand bonheur des artistes et du public. D'autres réussites sont également à souligner : la « Dictée pour Tous » avec près de 450 participants, le « Chemin de l'emploi », le « Parcours jeunes » et l'action écologique « Nettoie ta planète », qui a permis de collecter 250 kg de déchets grâce à l'engagement des jeunes, des familles et de nos partenaires.

À travers ses nombreuses initiatives – ateliers, spectacles, manifestations, rencontres – la MJC GIAUME continue de promouvoir l'Éducation Populaire, pierre angulaire de son projet associatif. Elle joue un rôle essentiel dans la vie collective et l'épanouissement personnel de ses participants, tout en contribuant activement à la dynamique de la cité et de son territoire.

Votre MJC, toujours plus motivée et déterminée, poursuit son histoire avec vous. Ensemble, continuons à écrire de nouveaux chapitres, portés par l'énergie et la créativité qui nous animent.

Je tiens à remercier chaleureusement les membres du Conseil d'Administration pour leur engagement, ainsi que la ville de Cannes, représentée par Madame Charlotte CLUET et nos précieux partenaires institutionnels – l'État, le Département, la CAF – pour leur soutien indéfectible.

J'adresse également mes sincères remerciements à nos partenaires associatifs, dont l'implication et le soutien sont essentiels à la réussite de nos projets."

Le Directeur, Noré MEZOUAR



NOTA : Le rapport détaillé d'activités 2024 et les orientations 2025 figurent en [ANNEXE 1](#), pages 9 à 17.

3 – Rapport financier 2024 par le Trésorier et l'Expert comptable

Le rapport financier complet, préparé au profit de la MJC GIAUME, par le Cabinet « *AMORIM & GHIGO Expertise Comptable* », installé à CANNES LA BOCCA, figure en [ANNEXE 2](#), pages 18 à 24. Les éléments essentiels sont indiqués ci-après.

LES FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE :

Les prestations en lien avec les activités pour enfants et adultes ont légèrement diminué.

Les subventions de fonctionnement ont diminué plus significativement et principalement celles liées aux séjours.

Les excédents de trésorerie sont toujours placés pour anticiper le versement des indemnités de départ en retraite prévues par la convention collective.

Le déménagement est planifié au mois d'août 2025.

LE COMPTE DE RÉSULTAT :

➤ La vision sur 12 exercices montre une augmentation du résultat de l'exercice de 2024 par rapport à l'année 2023. Malgré toutes les difficultés, le résultat est toujours positif. La MJC GIAUME a su bien gérer cette nouvelle période de crise économique, mais la tendance reste fragile et il faudra veiller à maintenir le cap en 2025. L'équipe dirigeante devra continuer à maîtriser les dépenses et la trésorerie pour affronter le déménagement à venir tout en continuant à développer les ressources propres.

➤ L'année 2024 a été encore marquée par un résultat d'exploitation bénéficiaire ce qui reflète la bonne gestion de l'association.

➤ Le résultat exceptionnel est constitué majoritairement par la cession d'un véhicule

➤ La situation de l'association après les années COVID est révolue. L'association a su rebondir et renoue avec une tendance haussière de son résultat.

➤ L'association est parée pour son déménagement dès la fin de l'été 2025.

LE BILAN :

➤ Le bénéfice de 2024 (43 551 €) contribue cette année encore, à l'amélioration des fonds propres.

➤ Malgré les défis liés au contexte actuel d'inflation, la MJC GIAUME a poursuivi les efforts engagés depuis 2017 afin de maintenir des résultats positifs. La direction entend poursuivre cette dynamique dans les années à venir, avec pour objectif de préserver, voire d'améliorer, l'équilibre financier de haut de bilan.

➤ Les provisions pour indemnités de départ en retraite ont augmenté de 5 454 €, soit une hausse de 9,24 %. Il est important de rappeler qu'une provision n'est pas seulement une réserve d'argent placée sur un livret, mais avant tout une écriture comptable permettant d'anticiper une charge future dans les comptes.

➤ L'actif immobilisé est passé de 42 003 € en 2023 à 55 994 € en 2024, soit une hausse de 13 991 € (+33,3%). De nouveaux investissements ont été effectués.

➤ L'association a maîtrisé son niveau d'endettement puisque les dettes sont en faible hausse (+530 € soit 0,94%) d'un exercice à l'autre.

➤ Il n'y a pas de découvert bancaire, au 31 décembre 2024, et les disponibilités ont nettement augmenté (+30,83%). La situation financière de l'association reste très saine.

➤ Même si la MJC GIAUME bénéficie d'une situation financière plus confortable, son potentiel de développement reste limité à court terme en raison du déménagement à venir.

4 – Rapport du Commissaire aux comptes

Le rapport détaillé du Commissaire aux comptes préparé par Monsieur Gilles REYNIER, de la « SAS sudconseil.com », figure en **ANNEXE 3, pages 25 à 28**.

Un extrait des conclusions du rapport du Commissaire aux Comptes est indiqué ci-après.

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association MJC GIAUME relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Il est important de noter qu'au vu du rapport financier du Cabinet « AMORIM & GHIGO Expertise Comptable » et du rapport du Commissaire aux comptes « SAS sudconseil.com », le Conseil d'Administration du 17 mars 2025 a **arrêté les comptes 2024, à l'unanimité des présents et représentés.**

5 - Approbation des comptes 2024, quitus, affectation du résultat.

A l'issue de la présentation du rapport financier et du rapport du Commissaire aux comptes, il est procédé au vote d'approbation des comptes 2024.

Résultat du vote (à main levée) :

Résolution n°2 : l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité les comptes financier 2024 et donne quitus. Le résultat excédentaire est affecté à l'unanimité au compte «report à nouveau».

6 –Budget prévisionnel 2025

Le budget prévisionnel 2025 est fourni ci-après. Les grandes lignes directrices qui ont conduit à son élaboration sont les suivantes.

La Convention trisannuelle qui nous lie avec la ville de Cannes a été renouvelée pour trois nouvelles années, sur les mêmes bases que la précédente convention. Elle a été signée par la Présidente de la MJC en date du 13 janvier 2025. Elle couvre donc la période 2025-2027.

La subvention de la Ville de Cannes pour l'année 2025 a été notifiée à la MJC GIAUME le 27 février 2025. Il y a lieu de noter que le montant de la subvention 2025 est identique à celui de 2024. La MJC GIAUME remercie à nouveau la Ville de Cannes pour ce témoignage de confiance et de fidélité de son engagement à ses côtés. Un premier acompte de 197 245 € a été sollicité en date du 14 mars 2025.

Les mesures prises depuis 2020 pour la conduite des activités malgré les crises sanitaires et économiques, ont eu les conséquences attendues d'amélioration des résultats financiers qui sont positifs pour la cinquième année consécutive. Après une décroissance régulière de ce résultat pendant 4 années, il faut noter en 2024 une hausse très significative celui-ci.

Cette situation satisfaisante a été obtenue grâce à une gestion financière rigoureuse basée sur une juste négociation des contrats de subventions et des financements reçus à l'appui des activités négociées et/ou imposées par les différents donneurs d'ordre. C'est dans cet état d'esprit économique favorable que devront se poursuivre les activités de la MJC GIAUME.

Il est important de noter que même un déménagement vers des locaux relativement proches risque d'entraîner une dégradation des activités. La perte probable d'adhérents ainsi que les conditions perturbées d'exercice pourraient impacter l'association. Il lui faudra alors s'adapter à un espace différent et plus restreint, notamment pour l'organisation des manifestations en extérieur, qui nécessiteront la recherche d'un lieu adéquat. D'autre part, les coûts induits, par l'installation de la MJC dans les locaux provisoires, restent à évaluer précisément et leur prise en compte reste à discuter avec la Ville de Cannes.

Le déménagement et la réinstallation dans les locaux réhabilités devraient être l'occasion de proposer de nouvelles activités pour continuer l'action de la MJC dans le quartier et contribuer au rayonnement socio-culturel de la Ville de Cannes au travers de l'association qui a acquis un savoir-faire reconnu bien au-delà du quartier. L'association a développé des compétences qui ne demandent qu'à être consolidées, mais cela ne pourra se faire sans l'accompagnement des collectivités locales. Les subventions sont indispensables pour donner vie aux nombreux projets en incubation au sein de l'association.

MJC GIAUME - BUDGET PREVISIONNEL ANNEE 2025

Assemblée Générale du 3 avril 2025

CHARGES			PRODUITS		
Ref.	DESIGNATION	PREV 2025	Ref.	DESIGNATION	PREV 2025
60	ACHATS	45 130 €	70	PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	73 840 €
	Produits d'entretien	850 €		CAF prestations de services	29 770 €
	Fourniture de bureau	3 450 €		MSA prestations	2 €
	Fourniture non stockables Engie	3 120 €		Conseil Départemental prestations	3 120 €
	Petit matériel d'activités	6 530 €		Adhésions	3 490 €
	Nourriture boisson activités	22 690 €		Cotisations	15 580 €
	Pharmacie	290 €		Participation familles	15 958 €
	Achat de Prestations de services	8 200 €		Participations stages	1 860 €
61	SERVICES EXTERIEURS	56 000 €		Parrainages fêtes manifestations	3 380 €
	Sous traitance	500 €		Recettes buvettes	680 €
	Sous traitance paye	4 350 €			
	sous traitance informatique	500 €			
	Crédit Bail	- €	74	SUBVENTION D'EXPLOITATION	441 890 €
	Location véhicules	- €		VILLE DE CANNES	328 782 €
	Location de salles	- €		Ville de Cannes subvention fonctionnement	322 982 €
	Location de matériel et mobilières	460 €		Ville de Cannes PRE	5 800 €
	Hébergement nourriture	26 500 €			
	Maintenance photocopieur	1 000 €		COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION	4 500 €
	Entretien véhicules	1 520 €		Citoyen de demain	1 000 €
	Entretien matériel	3 730 €		acc jeun nocturne	3 500 €
	Contrat d'entretien	4 140 €			
	Assurances	6 460 €		CAF	46 258 €
	Documentation abonnement	430 €		CAF Bonus territoire	11 998 €
	Formation	6 410 €		CAF Subvention investissement	5 000 €
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	76 620 €		CAF CLAS	7 700 €
	Honoraires comptables et juridiques	8 950 €		CAF accueil jeunes nocturne	5 500 €
	Honoraires d'animation	19 720 €		CAF VACAF	14 060 €
	Honoraire divers	- €		caf citoyen de demain fpt	2 000 €
	Cadeaux	130 €			
	Médailles coupes prix	960 €		ETAT	28 730 €
	transports /achats	- €		ETAT politique Ville colos apprenantes	15 730 €
	déplacements activités	7 340 €		ETAT politique Ville quartier d'été	13 000 €
	Carburant	3 050 €		ETAT FDVA	- €
	Mission réceptions	2 070 €			
	affranchissement	50 €		DRAJES	6 500 €
	Téléphone	2 700 €		Département des AM CLAS	2 000 €
	services bancaires	1 040 €		Département accueil jeunes nocturne	1 000 €
	Cotisations licences	50 €		Département citoyen de demain	2 000 €
	Droits d'entrées activités	28 720 €		Département Festival des talents/Hip Hop school et alphabétisation	1 500 €
	Droits enregistrement	- €			
	Tracts plaquettes programmes	1 020 €		ASP	22 310 €
	affiches	820 €			
	tickets carnets, tickets restaurant	- €		UNIFORMATION	4 810 €
64	CHARGES DE PERSONNEL	301 710 €			
	Salaires et charges permanents	291 300 €			
	Intervenants salariés (salaires et charges)	8 000 €	75	AUTRES PRODUITS	6 270 €
	Médecine du travail	970 €		utilisation de salle et matériel	2 800 €
	Primes et indemnités	- €		MECENATS	1 670 €
	versement œuvres sociales (Kadéo)	1 440 €		Intérêts compte livret	1 800 €
66	CH. DIV. GESTIONS COURANTES & CH. FINANCIERES	500 €			
68	DOTATIONS	42 040 €			
	Dotations aux amortissement	31 400 €	75	AUTRES PRODUITS DE GESTIONS COURANTES	- €
	Dotations aux provisions	10 640 €		Produits divers de gestion courante	- €
	dot amort except	- €			
	TOTAL DES CHARGES	522 000 €		TOTAL DES PRODUITS	522 000 €

7 – Approbation du budget prévisionnel 2025

A l'issue de la présentation du budget prévisionnel 2025, il est procédé au vote d'approbation de ce budget.

Résultat du vote (à main levée) :

Résolution n°3 : l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le budget prévisionnel 2025.

8 – Evolution du Conseil d'Administration (C.A.)

En application des statuts et de ses articles 21 et 22, modifiés lors de l'Assemblée Générale du 15 avril 2021, le mandat de 3 ans de l'ensemble des membres constitutifs du Conseil d'administration élus lors de l'Assemblée Générale du 07/04/2022 prend fin à ce jour.

Rappel de la composition du Conseil d'Administration sortant (pour information)

Le Bureau

Présidente : Caroline MANSANTI

Vice-Président : Guy CAMPS

Secrétaire Générale : Agnès AMADEI

Secrétaire adjoint : Ludovic DUBREUIL

Trésorier Général : Jacques MOREL

Trésorière adjointe : Claire ACCIOLI

Les autres administrateurs

Virginie BLYWEERT, Sandrine FERRANTE, Roger FLORES, Assia MAHOU, Mélodie ONGARO, Richard ROUS, Cyrille SURMONT, Gérard VINCENT.

Tous les membres sortants se représentent pour un nouveau mandat de trois ans, à l'exception de Monsieur Roger FLORES. Sa candidature est remplacée par celle de Monsieur Julien DAMANI. Les candidatures pour un nouveau Conseil d'Administration, pour un mandat de trois années, sont les suivantes :

Mesdames et Messieurs

ACCIOLI Claire (membre sortant)

AMADEI Agnès (membre sortant)

BLYWEERT Virginie (membre sortant)

CAMPS Guy (membre sortant)

DAMANI Julien (nouveau membre)

DUBREUIL Ludovic (membre sortant)

FERRANTE Sandrine (membre sortant)

MAHOU Assia (membre sortant)

MANSANTI Caroline (membre sortant)

MOREL Jacques (membre sortant)

ROUS Richard (membre sortant)

SURMONT Cyrille (membre sortant)

ONGARO Mélodie (membre sortant)

VINCENT Gérard (membre sortant)

Avant de procéder au vote pour l'élection des nouveaux Conseillers d'Administration, Il est procédé au vote d'une question préalable concernant le mode d'élection : vote nominal candidat par candidat ou vote groupé concernant l'ensemble des candidats selon la liste indiquée ci-dessus.

Résultat du vote de la question préalable (à main levée)

Résolution n°4 : l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le principe du vote groupé pour l'élection des candidats aux postes de Conseillers d'Administration.

Il est alors procédé au vote d'approbation de la liste des candidats

Résultat du vote d'élection des Conseillers d'Administration (à main levée)

Résolution n°5 : l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la liste groupée des candidatures présentées aux postes de Conseiller d'Administration.

La composition du nouveau Conseil d'Administration, dont les membres sont élus ou réélus pour un mandat de trois années est donc la suivante (à noter que la parité Homme-Femme est conservée).

Mesdames et Messieurs

ACCIOLI Claire (membre sortant)

AMADEI Agnès (membre sortant)

BLYWEERT Virginie (membre sortant)

CAMPS Guy (membre sortant)

DAMANI Julien (nouveau membre)

DUBREUIL Ludovic (membre sortant)

FERRANTE Sandrine (membre sortant)

MAHOU Assia (membre sortant)

MANSANTI Caroline (membre sortant)

MOREL Jacques (membre sortant)

ROUS Richard (membre sortant)

SURMONT Cyrille (membre sortant)

ONGARO Mélodie (membre sortant)

VINCENT Gérard (membre sortant)

9 – Questions diverses

Pas de questions diverses.

10 – Conclusion et clôture de l'Assemblée Générale

La parole est donnée par la Présidente à Madame Charlotte CLUET, Conseillère municipale, déléguée à la jeunesse, à la famille, à la cause animale et à l'animal citoyen. Au nom du Maire, David LISNARD, Charlotte CLUET félicite la MJC GIAUME au travers de son Directeur, Noré MEZOUAR et de sa Présidente, Caroline MANSANTI pour la tenue de ses finances, sa gestion humaine, sa communication et son rayonnement local, départemental et même national qui représentent fièrement les couleurs et les valeurs de la Ville de Cannes. Elle remercie également la MJC de savoir répondre présent chaque fois que la Ville de Cannes sollicite son intervention. Enfin, elle renouvelle son assurance que la Ville de Cannes restera à ses côtés pour l'évolution des beaux projets que porte la MJC GIAUME, toujours à l'écoute et au service de la population Cannoise et Boccacienne.

A l'issue de ces interventions, la Présidente Caroline MANSANTI, clôt l'Assemblée Générale en remerciant chaleureusement tous les intervenants, les membres du Conseil d'Administration, le Directeur et le personnel permanent de la MJC GIAUME, les représentants des Associations et toutes les personnes présentes.

La séance est levée à 18h45. Un verre de l'amitié est offert aux participants, dans le parc de MJC.

Fait à CANNES LA BOCCA, le 06 avril 2025

La Secrétaire
Agnès AMADEI



La Présidente
Caroline MANSANTI



Le Trésorier
Jacques MOREL



ADDITIF A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 03 AVRIL 2025

ELECTION DU BUREAU

Conformément aux nouveaux statuts (Article 25), le Conseil d'Administration s'est réuni, à l'issue de l'Assemblée Générale pour élire les membres du Bureau, sous la présidence du doyen d'âge, Jacques MOREL.

Sont élus, à l'unanimité :

Présidente	Caroline MANSANTI
Vice-Président	Guy CAMPS
Secrétaire Générale	Agnès AMADEI
Secrétaire adjoint	Ludovic DUBREUIL
Trésorier Général	Jacques MOREL
Trésorière adjointe	Claire ACCIOLI

La Présidente



Caroline MANSANTI

ANNEXE 1 – LE RAPPORT d'ACTIVITÉS

1 – PRÉAMBULE

Rappel du but statutaire de l'Association :

La MJC GIAUME joue un rôle clé dans la vie culturelle, sociale et citoyenne du territoire où elle est implantée.

Ses objectifs sont les suivants :

- 1 Accueillir et informer les habitants des quartiers prioritaires dans lesquels elle est présente,*
- 2 Renforcer le lien social, promouvoir l'esprit de solidarité, encourager les échanges et le partage des idées et des moyens, lutter contre les exclusions, et favoriser une meilleure cohabitation intergénérationnelle,*
- 3 Proposer et encadrer des activités éducatives, sociales, culturelles, artistiques et sportives,*
- 4 Coordonner les initiatives individuelles et collectives pour animer et harmoniser les interventions éducatives, sociales, culturelles et sportives,*
- 5 Améliorer la vie quotidienne des habitants.*

L'association est laïque et indépendante, sans affiliation politique ou confessionnelle.

La conduite de son action, ses valeurs :

Elle appuie son action sur les valeurs de l'Éducation populaire et sur les axes de travail suivants.

- Démocratisation de l'accès aux savoirs.
- Formation des citoyens actifs et responsables.
- Promotion des valeurs humanistes, démocratiques et républicaines.

Elle revendique son rôle de structure de quartier, ouverte aux habitants et à toute personne partageant ses valeurs.

Ses interventions reposent sur :

- Un esprit d'ouverture cherchant à concilier, dans le cadre de la laïcité, diversité humaine et mixité qu'elle soit sociale, géographique, culturelle et/ou générationnelle.
- Le respect mutuel, fondement de la paix sociale et signe de citoyenneté.
- La solidarité à travers l'entraide, le partage des connaissances et la pratique d'activités collectives.
- La lutte contre l'exclusion, en respectant la dignité humaine, en mobilisant les potentiels d'aide et en permettant à chacun d'agir surs sa propre vie.
- La fraternité afin de ne laisser personne à l'écart et former une communauté solidaire et inclusive.

Les relations avec son environnement :

En 2024, la MJC GIAUME a renforcé ses collaborations avec les acteurs du secteur social, éducatif et culturel de la région cannoise :

- Les autres MJC : Ranguin et Picaud.
- Les associations locales : Parcours de Femmes, Cannes Jeunesse, Chantier des Jeunes, Charles Vincent, Montjoie, Cap Cannes, PJJ de Cannes, etc...
- Les Foyers et établissements scolaires : Collège les Muriers, Lycée Bristol, etc...
- Les partenaires du parcours citoyen : la Police, les Pompiers, l'Hôpital « Simone Veil » de Cannes, etc...
- La Ville de Cannes : Direction des Sports, Direction de la Jeunesse, Direction de la Culture.

Les partenariats spécifiques avec :

- L'AS Cannes football dans le cadre du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS).
- Le collège « Les Muriers » également dans la cadre du CLAS mais aussi pour le dispositif « les mesures de responsabilisation ».

Les partenaires privilégiés donneurs d'ordres et financeurs suivants :

- La Ville de Cannes : locaux mis à disposition de l'Association à titre gracieux et subvention conventionnée.
- La Caisse d'Allocations Familiales.
- Le Conseil Départemental.
- L'État.

2 - LES ACTIVITÉS DE 2024

2-1- Le dispositif « C.E.J. » Contrat Enfance Jeunesse

2-1-1 Les accueils de loisirs pendant les vacances scolaires

Présentation générale :

- Déclarés auprès du **Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES)** des Alpes-Maritimes.
- Agréés « **Jeunesse et Éducation Populaire** ».
- Rattachés au **Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports**, et conformes à la législation et réglementation des **ACM** (Accueils Collectifs de Mineurs).

Organisation :

- Les activités se déroulent dans la **salle polyvalente** ou à l'extérieur, dans le Parc Giaume ou au City-stade.
- Accueil des jeunes âgés de **10 à 17 ans**.
 - **Horaires** : De 8h30 à 17h30, avec une arrivée échelonnée entre 8h30 et 9h30.
 - Les départs se font à 17h pour les jeunes autorisés à partir seuls et jusqu'à 17h30 pour les autres.
- Encadrement assuré par des **animateurs permanents**, avec le soutien de **stagiaires** en animation.

Activités proposées :

- **Matinées** :
 - Ateliers créatifs au sein de la MJC.
 - Activités sportives sur des infrastructures locales, comme le **City Stade Giaume**.
- **Après-midis** :
 - Sorties privilégiées telles que Laser Maxx, cinéma, bowling, Salto, etc.

Restauration :

- Les repas sont fournis par l'entreprise de restauration collective **Elior**.
- Une fois par semaine, les jeunes apportent leur propre pique-nique.
- Un partenariat avec deux restaurateurs local Cannois ont été mis en place afin de varier l'alimentation des jeunes.

Activités et Fréquentation

En hiver : Les adolescents ont participé à diverses activités, notamment :

- Initiation au volley-ball
- Sorties au cinéma
- Bowling et expérience immersive chez VR Infinity

Fréquentation : 48 jeunes accueillis sur deux semaines.

Au printemps : Les vacances étaient placées sous le signe du sport, avec des activités variées :

- Découverte et initiation aux sports collectifs en partenariat avec le Rugby Club Mandelieu
- Sorties ponctuelles : VR Infinity, cinéma, Jump XL

Fréquentation : 48 jeunes accueillis sur deux semaines.

En été : Ces vacances ont été axées sur le sport et les activités nautiques :

- Sorties baignade en mer, piscine, et journée au parc aquatique *Aquasplash* d'Antibes
- Sorties ponctuelles : Jump XL, LaserMaxx, Bowling

Fréquentation : 252 jeunes accueillis sur sept semaines.

En automne : Les vacances d'automne ont été marquées par le thème d'Halloween :

- Ateliers de décoration et ateliers culinaires autour de la fête
- Sorties ponctuelles : cinéma, Salto, bowling

Fréquentation : 48 jeunes accueillis sur deux semaines.

À Noël : Les vacances de Noël ont été rythmées par des activités festives :

- Activités manuelles sur le thème de Noël
- Sorties : bowling, LaserMaxx, cinéma, visite du village de Noël, et patinoire de Cannes

Fréquentation : En moyenne, 45 jeunes par jour sur deux semaines.

2-1-2 Les accueils de loisirs hors vacances scolaires

Les jeunes s'inscrivent à la demi-journée pour participer aux sorties de leur choix. Ils sont accueillis à la MJC avant de se rendre sur les lieux des activités, principalement en minibus.

- **Fréquence** : Les activités se déroulent sur **15 samedis** dans l'année.
- **Participation** : Une moyenne de **6 participants** par demi-journée.

2-2 Le dispositif « Quartiers d'été 2024 »

Reconduit comme les années précédentes, le dispositif **Quartiers d'été**, initié par l'État, propose durant les vacances d'été des temps d'accueil, d'échange, et d'animation, à la fois ludiques et traditionnels.

- **Public visé** : Jeunes inactifs, non-inscrits dans des structures de droit commun, principalement issus des **Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV)** :
 - La Frayère, Les Caravelles, L'Azuréenne et Bocca Centre
- **Participation** : **60 jeunes** ont bénéficié de ce dispositif.

2-3 Le dispositif « Colos Apprenantes 2024 »

La MJC GIAUME a renouvelé sa participation au dispositif **Colos Apprenantes**, labellisé par l'État. Ces séjours combinent renforcement des apprentissages et activités de loisirs autour de la **culture**, du **sport**, et du **développement durable**.

- **Public prioritaire** :
 - Enfants et jeunes scolarisés (10 à 17 ans), principalement issus des **QPV**, des zones rurales, ou de familles en situation précaire (isolées, monoparentales, ou suivies par la protection de l'enfance).
 - Enfants en situation de handicap.
- **Séjours organisés** :
 1. **Saint Auban** :
 - **Participants** : 16 jeunes
 - **Thématique** : Découverte de la montagne.
 2. **Foux d'Allos** :
 - **Participants** : 16 jeunes
 - **Thématique** : Découverte du milieu méditerranéen.
 3. **La Londe-Les-Maures** :
 - **Participants** : 16 jeunes
 - **Thématique** : Découverte du milieu aquatique.
- **Organisation logistique** :
 - Hébergement : En gîte.
 - Transport : Déplacements en minibus.
 - Repas : Hormis le déjeuner du jour du départ, tous les repas étaient pris en charge par l'hébergeur.

2-4 Le dispositif « P.R.E. » : Plan de Réussite Éducative

Le Plan de Réussite Éducative vise à accompagner les familles en difficulté sociale ayant signé un contrat de famille avec la Ville de Cannes.

- **Actions menées par la MJC** :
 - **Cours de théâtre** : Participation hebdomadaire de **7 jeunes**.
 - **Atelier vidéo** : Montage et réalisation d'un court métrage
 - **Séjour à Avignon** : Organisation d'un séjour éducatif pour ces mêmes jeunes.
- **Bénéficiaires** : **7 familles** ont été suivies dans le cadre de ce dispositif.

2-5 Le dispositif « V.V.V » : Ville Vie Vacances – Projet Citoyen de Demain

Ce dispositif vise à rétablir le dialogue et à renforcer les liens entre les jeunes et les institutions de l'État. À travers des actions citoyennes et civiques, il encourage la médiation sociale et une meilleure ouverture sur le monde extérieur.

Public visé : Un groupe mixte de **12 jeunes**, garçons et filles, âgés de **13 à 17 ans**, principalement issus des **quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)**.

Déroulement : À partir de **septembre 2024** :

- **Échanges réguliers** : Discussions sur les ressentis des jeunes et la compréhension du rôle des différents services de l'État.

- **Rencontres institutionnelles** : Sessions avec des représentants locaux, notamment :

- Police nationale
- Caserne des pompiers de Cannes La Bocca
- Sous-Préfecture de Grasse
- Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ)
- Tribunal de Grasse
- Ville de Cannes

Clôture : Pendant les vacances d'automne 2024, le programme s'est conclu par **un séjour à Paris** :

- Visites d'institutions nationales : Élysée, Sénat, Assemblée Nationale.
- Découvertes culturelles pour enrichir l'expérience citoyenne.

2-6- Dispositif « Cadre de vie – Tranquillité et sûreté publique » : Accueil Jeunes Nocturnes

Public visé : Ce programme s'adresse aux jeunes âgés de 13 à 25 ans, en situation d'inactivité ou peu enclins à fréquenter les structures institutionnelles.

Objectifs de l'action : Favoriser les rencontres entre jeunes, leur offrir des opportunités de divertissement, les encourager à développer et concrétiser des projets, tout en jouant un rôle préventif contre la radicalisation.

Contribuer à l'épanouissement personnel des participants et à leur intégration sociale, en promouvant les valeurs républicaines de respect, d'égalité et de fraternité.

Fonctionnement : L'accueil est organisé à la MJC GIAUME une soirée par semaine, de 18h à 23h, tout au long de l'année (hors vacances scolaires). L'équipe d'animation coconstruit le programme avec les jeunes, dans le but de les fidéliser et de leur proposer des activités adaptées à leur âge et à leurs besoins : **13 ans** : activités de centre de loisirs et **25 ans** : accompagnement vers l'insertion professionnelle.

Activités proposées :

1. Sensibilisation :

- Sécurité routière
- Prévention des infections sexuellement transmissibles
- Lutte contre les violences et les discriminations (égalité filles-garçons, etc.)
- Protection de l'environnement
- Prévention des dangers liés à l'alcool

2. Sorties pédagogiques :

- Bowling, patinoire, cinéma, musées, spectacles, concerts, base de loisirs, sorties en bord de mer.

3. Activités sportives à visée éducative :

- Multisports
- Football de rue

4. Promotion de la mixité : Une pédagogie semi-directive favorise les échanges et la collaboration :

- Séance réservée aux filles
- Séance réservée aux garçons
- Séance commune ou projet collectif.

5. Soutien individuel et personnalisé :

- Accompagnement pour les projets personnels (création de CV, lettres de motivation, montage de projet professionnel, etc.).

Bénéficiaires : L'accueil est ouvert à tous, dans le respect des principes de mixité, d'égalité femmes-hommes, et de non-discrimination. Les participants sont sélectionnés en fonction de critères sociaux, sans distinction de sexe, d'âge ou de résidence, avec une possible participation financière symbolique.

Zone concernée : Quartiers de Cannes « Ranguin-Frayère ».

Bilan 2024 : le dispositif a accueilli **37 jeunes**, soit **17 filles et 20 garçons**.

2-7 Sorties Familles

En 2024, une sortie neige a été organisée à **Auron**, offrant aux familles une journée conviviale et riche en découvertes :

- **Date** : Dimanche 28 janvier 2024
- **Lieu de départ** : Accueil des participants à la MJC Giaume, le matin.
- **Transport** : Trois autobus, loués spécialement pour l'occasion, ont assuré le déplacement.
- **Participants** : 150 personnes ont pris part à cette sortie.

2-8 Dispositif « C.L.A.S » : Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

Conformément aux attentes de la **Caisse d'Allocation Familiale (CAF)**, le dispositif CLAS vise à :

- **Accompagner** les jeunes dans leur apprentissage (organisation et méthodologie de travail).
- **Stimuler leur curiosité.**
- **Développer leurs compétences d'organisation.**
- **Favoriser leur autonomie.**

Organisation des temps d'accompagnement scolaire :

- **Lieux** : Salle polyvalente et espace numérique.
- **Public visé** : Jeunes de **10 à 17 ans**.
- **Encadrement** : Assuré par des animateurs permanents, avec le soutien d'un bénévole et de deux accompagnateurs de l'AS Cannes.
- **Horaires** : Les lundis, mardis et jeudis, de **15h30 à 18h30**, en trois groupes composés de 8 à 12 enfants. Chaque participant bénéficie de **deux créneaux d'une heure trente par semaine**.

Bilan 2024 : Le dispositif a accueilli **27 jeunes inscrits**.

2-9 Atelier d'Alphabétisation

Trois séances hebdomadaires sont proposées tout au long de l'année (hors vacances scolaires) :

- **Horaires** : Lundis et jeudis : 14h à 16h / Samedis : 10h à 12h
- **Lieu** : Salle polyvalente de la MJC
- **Accessibilité** : Ces cours sont entièrement gratuits et ouverts à tous.

Bilan 2024 :

- **Intervenants** : 8 enseignants bénévoles.
- **Volume horaire total** : **800 heures** de cours dispensées sur environ 36 semaines (calendrier scolaire).
- **Participants** : **46 apprenants** (19 hommes et 27 femmes), originaires de **22 pays différents**.

2-10 Activités régulières

En 2024, plusieurs activités ont été proposées tout au long de l'année, avec les inscriptions suivantes :

- **Escalade** : 33 participants
- **Pilates** : 19 participants
- **Théâtre** : 13 participants
- **Yoga** : 7 participants
- **Piano** : 10 participants

3 - LES ÉVÈNEMENTS DE 2024

Tournoi E-Cup

- **Description** : Tournoi de jeux vidéo organisé à la MJC pour les participants de l'accueil de loisirs.
- **Date** : Vendredi 1er mars 2024
- **Participants** : Environ 50 jeunes

Tournoi Giaume Cup

- **Description** : Tournoi de football au City Stade Giaume.
- **Date** : Vendredi 8 mars 2024
- **Participants** : 60 jeunes

Hip-Hop School

- **Description** : Spectacle et animations autour de la culture hip-hop.
- **Date** : Vendredi 23 février 2024
- **Lieu** : Salle de la Licorne, Cannes La Bocca
- **Participants** : 450 personnes

Chemin de l'Emploi

- **Description** : Événement France Travail visant à accompagner l'insertion professionnelle.
- **Date** : Jeudi 23 mai 2024
- **Lieu** : Parc Giaume
- **Partenaires** : Mission Locale, PLIE, Cap Emploi, Palm Bus, CACPL, etc...

Nettoie ta planète – 3ème édition

- **Description** : Journée de nettoyage participatif.
- **Date** : Vendredi 26 avril 2024
- **Lieu** : Départ de la MJC Giaume, couvrant le quartier de la Frayère et la plage Bocca Cabana.
- **Participants** : Environ 100 personnes

La Dictée Pour Tous – 4ème édition

- **Description** : Événement éducatif et ludique ouvert à tous.
- **Date** : Vendredi 17 mai 2024
- **Lieu** : Parc Giaume
- **Participants** : 200 personnes
- **Établissements invités** : Collège Les Mûriers, Collège Gérard Philippe, École Élémentaire de la Frayère

Festival des Talents – 8ème édition

- **Description** : Rencontre artistique mettant en avant des talents locaux.
- **Date** : Samedi 1er juin 2024
- **Participants** : Une trentaine d'artistes du bassin cannois
- **Programme** : Chant, danse, lectures de poèmes, orchestre musical, avec remise de prix finale.

Parcours Jeunes – 3ème édition

- **Description** : Initiative visant à faciliter l'inscription au collège ou au lycée pour les jeunes sans solution scolaire.
- **Date** : Du 16 au 20 septembre 2024
- **Lieu** : Parc Giaume
- **Partenaires** : CIO et Mission Locale de Cannes
- **Participants** : 50 jeunes

Halloween

- **Description** : Fête organisée dans le parc de la MJC pour les familles avec des animations thématiques.
- **Date** : Jeudi 31 octobre 2024
- **Partenaires** : Chantier de Jeunes, Cannes Jeunesse, UFCM, AFEV, Parcours de Femmes – Centre Social Frayère
- **Activités** : Stands d'ateliers d'horreur, goûter et distribution de bonbons.

Goûter de Noël

- **Description** : Fête de Noël pour les familles avec animations créatives.
- **Date** : Mercredi 18 décembre 2024
- **Lieu** : Parc Giaume
- **Partenaires** : Chantier de Jeunes, Montjoie (PASSAJ), AFEV, Centre Social Frayère
- **Activités** : Ateliers créatifs, photos avec le Père Noël, goûter festif.

Vide-Greniers et Troc Jouet

- **Vide-Greniers** :
 - Dates : Dimanche 7 avril et Dimanche 6 octobre 2024
- **Troc Jouet** :
 - Date : Dimanche 1er décembre 2024

COMPLÉMENTS AU RAPPORT D'ACTIVITÉS

COMPLÉMENT N°1 - LA COMMUNICATION

1) Les Médias

Presse :

- Presse Quotidienne Régionale : *Nice-Matin, Metro*.
- Magazines mensuels : *Le Mois à Cannes, Cannes Soleil*.

Radios :

- *Cannes Radio, Radio AS, Agora FM, Radio Bleu, Lérins Radio*, etc.

Internet :

- **Facebook** : MJC Giaume
- **Instagram** : *MJC GIAUME*
- **Site Internet** : www.mjcgiaume.fr

Le site internet de la MJC GIAUME a été mis à jour en décembre 2024. Avec la même adresse URL, il présente désormais une interface améliorée comprenant des photos et des actualités régulièrement mises à jour. Cela garantit une navigation plus claire et simplifiée, offrant aux internautes un accès fluide aux informations sur les activités, événements, et inscriptions, tout en renforçant la présence en ligne de la MJC.

- **Site Internet de la Ville de Cannes** : www.cannes.com

2) Hors Médias

Affichage :

- **Ville de Cannes** : 55 écrans abribus, panneaux d'informations télétexte, panneaux d'affichage libre.
- **Communauté d'Agglomération des Pays de Lérins** : Affichage intérieur des 70 Palm Bus desservant Théoule, Mandelieu, Mougins, Le Cannet, et Cannes.
- **JC Decaux** : Campagne de communication sur 32 panneaux de 8 m².

Publipostage :

- Mailing et phoning auprès des adhérents.

Sponsoring :

- Apporté principalement par des commerçants locaux de Cannes et de Cannes-la-Bocca.

Relations Publiques :

- Organisation de conférences de presse pour annoncer certains événements.
- Partage d'un moment convivial autour de la galette des rois avec des responsables associatifs locaux.

COMPLÉMENT N°2 - LES SERVICES AUX ASSOCIATIONS, LES PARTENAIRES

En complément des activités réalisées en collaboration avec les autorités administratives, la MJC travaille en réseau avec de nombreux partenaires :

Services Jeunesse et Culture de la Ville de Cannes :

- *C'Picard, MJC C.S de Ranguin, Cannes Jeunesse, Le Chantier des Jeunes, Parcours de Femmes* (Lescal et le Centre Social de la Frayère), *Charles Vincent*

Établissements scolaires et de formation :

- Collège Les Mûriers (membre du Conseil d'Administration),
- Collège Gérard Philippe,
- Lycée Bristol (membre du Conseil d'Administration),
- Lycée Hutinel, CFA Nérée, AFPA, École de la Frayère.

Associations locales :

- ESA (membre du Conseil d'Administration), Mission Locale (membre du Conseil d'Administration), PLIE de Cannes, Montjoie (PASSAJ), AFEV, MJC C.S de Ranguin, UFCM.

Entreprises et institutions :

- Palm Bus, AS Cannes, CAP Emploi, CIO, Trophée Sport, Cineum Cannes, Quinzaine Réalisateurs, CACPL.

Institutions sociales et judiciaires :

- PJJ de Cannes, Hôpital Simone Veil, Atelier du 06.

Partenaires du parcours citoyen :

- Police, Pompiers, Tribunal de Justice de Grasse, Protection Judiciaire de la Jeunesse, Ville de Cannes, Sous-Préfecture, le camp des milles...

Les collaborations sont fondées sur le respect des fonctions et la déontologie spécifique à chaque mode d'intervention.

Partenaires privilégiés (donneurs d'ordres et financeurs) :

- Ville de Cannes
- Caisse d'Allocations Familiales
- Conseil Départemental
- État

COMPLÉMENT N°3 - L'ÉQUIPE de la MJC GIAUME 2024

Directeur :

- **Noré MEZOUAR**

Pôle Administratif et Financier :

- **Secrétaire comptable** : Catherine ARNAULT
- **Accueil** : Lady BERTRAND
- **Accueil et secrétariat** : Sandrine FEVRE
- **Expert-comptable** : Patrick GHIGO
- **Commissaire aux comptes** : Gilles REYNIER

Pôle Animation :

- **Animateur** : Jed BEN AMOR
- **Animateur** : Raphael PARMENTIER
- **Animatrice adulte-relais** : Cheyenne PITOIS puis Jawed MEHERZI
- **Animateur saisonnier** : Hamza ZERROUK
- **Éducateur spécialisé stagiaire** : Mohamed MEZOUAR

Pôle Communication :

- **Impression numérique** : Assia MAHOU
- **Ville de Cannes** : Julien ODORICI

Pôle Technique :

- **Agent technique** : Ambra LOPES SANCHEZ
- **Ville de Cannes** : Stéphane CARLETTO

Intervenants Internes et Externes :

- **Alphabétisation** :
 - Jacques MOREL
 - Françoise JOIE
 - Danièle HAHN
 - Claire ACCIOLI
 - Françoise LEBEGUE
 - Claudie CARPENTIER
 - Dany LECOQ
 - Assia MAHOU
- **Théâtre** : Fanny LEBECQ
- **Yoga** : Carole GLASSMAN
- **Pilates** : Marie MOURRAIN / Eva GARGUIL
- **Escalade** : Laurent THOMAS
- **Piano** : Johan HADJADJE
- **Aide aux devoirs** : Gérard VINCENT / Romain LEBARILLER

ANNEXE 2 - LE RAPPORT FINANCIER

MJC GIAUME
RAPPORT FINANCIER
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

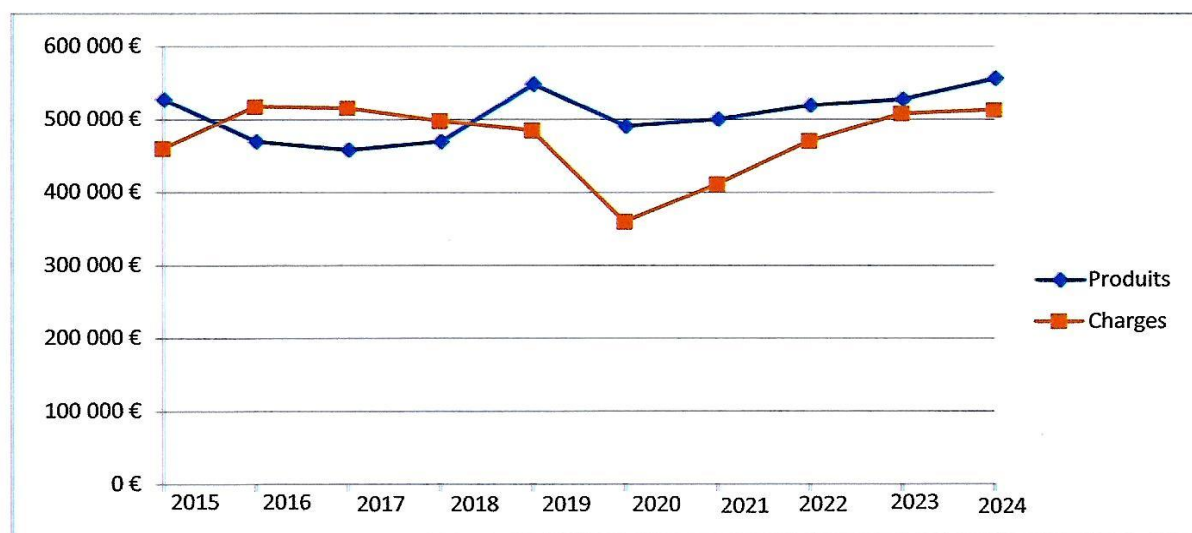
Exercice 2024 MJC Giaume

Rapport financier

COMPTE DE RESULTAT

Le compte de résultat décrit de façon détaillée l'activité de la MJC GIAUME tout au long de l'année, en classant par catégorie les charges ou les produits. Cela permet d'analyser le poids relatif de chaque catégorie par rapport au total des charges et produits et de comparer les années entre elles. Les charges et les produits sont enregistrés dès lors qu'ils concernent l'exercice, qu'ils aient été décaissés, encaissés ou non. Ce qui explique par exemple qu'au 31 décembre la MJC GIAUME a des dettes à solder ou des créances à encaisser.

Evolution des budgets sur 10 ans :



On note que pour la sixième année consécutive que la situation est excédentaire. Après la crise inflationniste qui a impacté l'association par la hausse des prix, l'association a réussi à maîtriser ces coûts de fonctionnement de manière remarquable. Les produits sont en augmentation (+5,40%), de plus ceux-ci demeurent pour la sixième année consécutive, supérieurs aux charges de l'exercice, ce qui permet de consolider la situation bénéficiaire.

Composition et évolution des produits 2023 - 2024

PRODUITS	2024	2023	VARIATION
Ressources propres	82 223	84 973	-3%
Subventions	412 453	423 205	-3%
Autres produits, reprises sur subventions, provisions, transfert de charges	7 830	4 089	91%
Produits financiers	2 373	2 242	6%
Produits exceptionnels	51 460	13 316	286%
Total	556 340	527 824	5,40%

Commentaires :

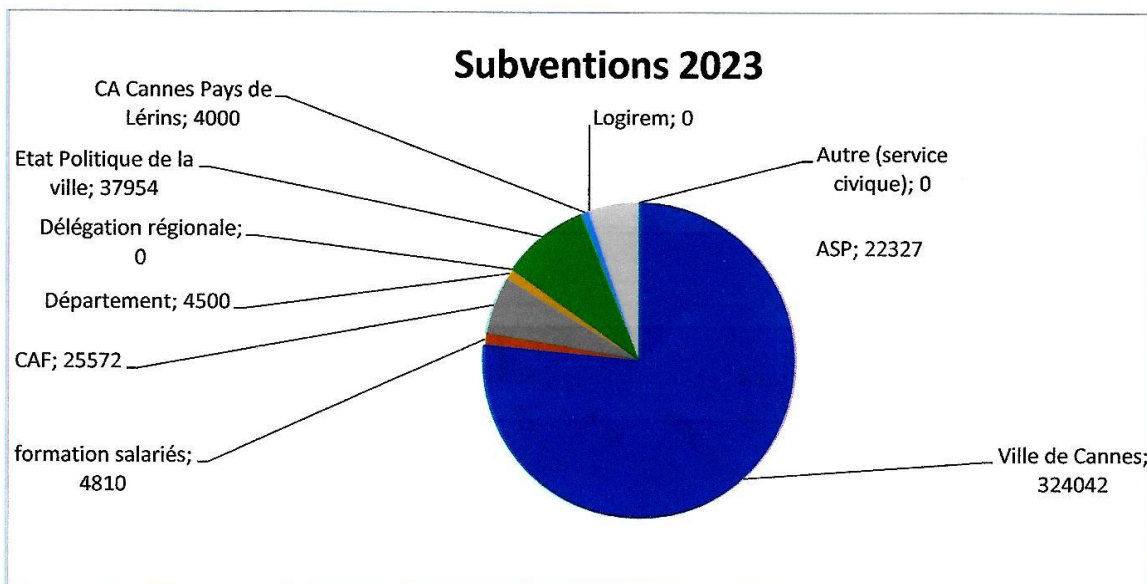
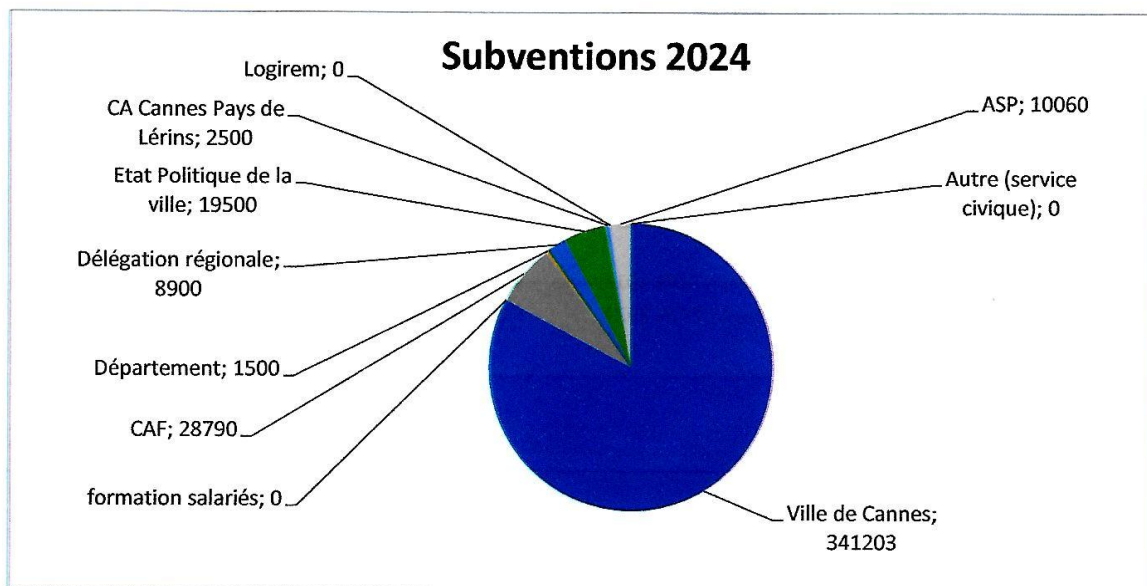
- ➡ Globalement les produits sont en augmentation (+28516 € soit +5,40 %).

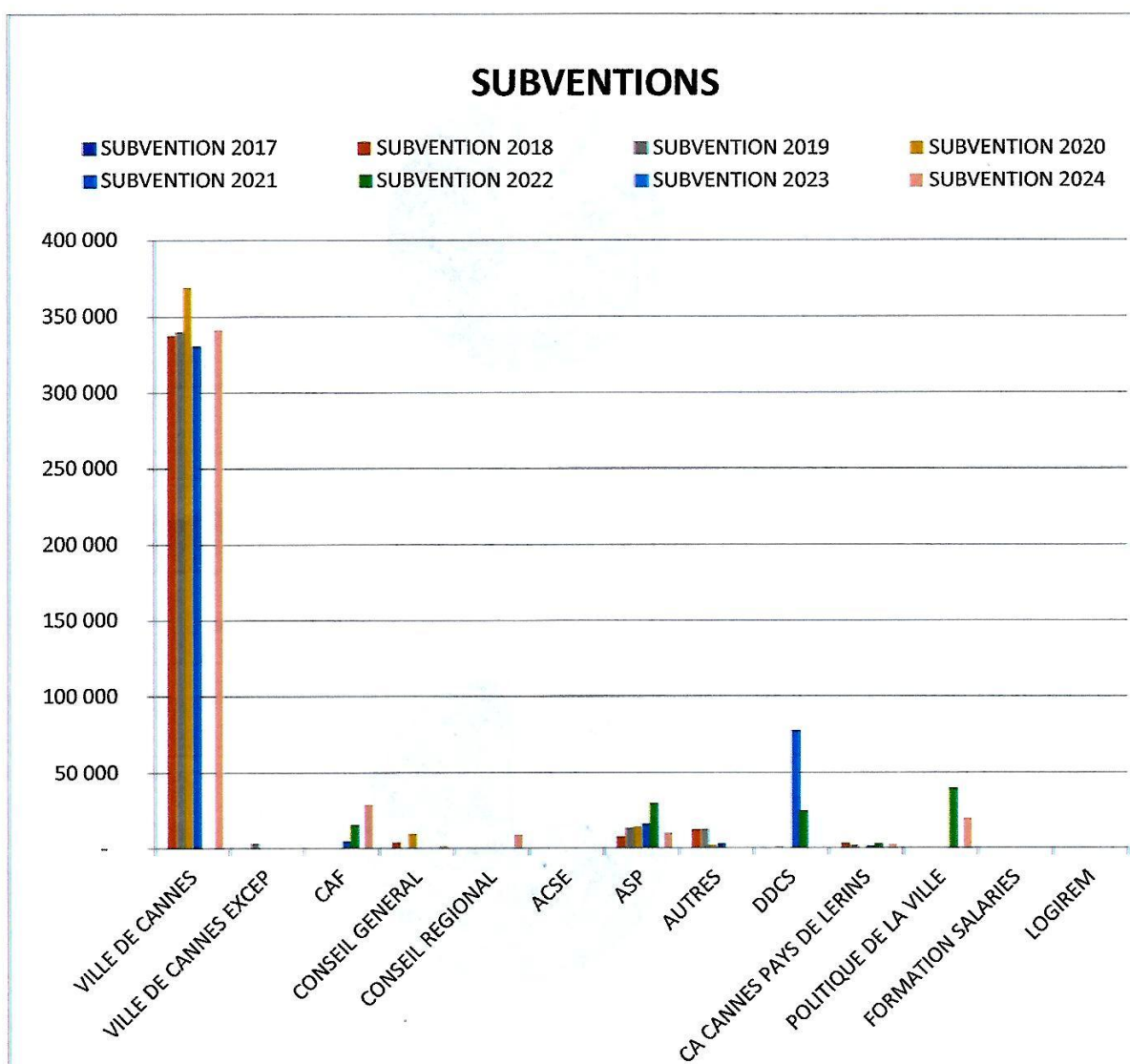
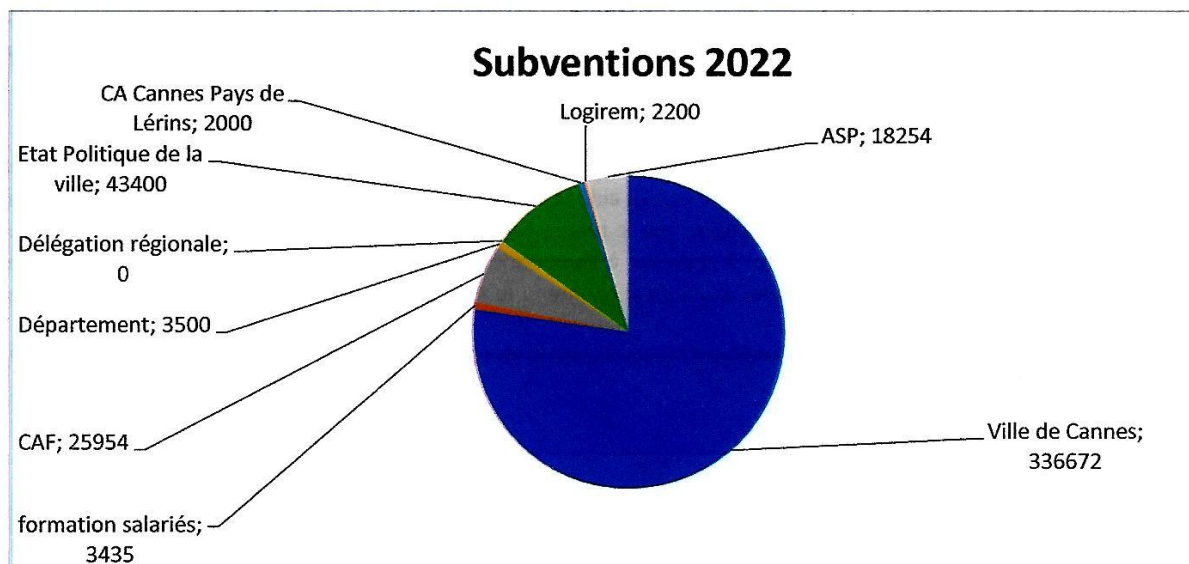
➡ Les ressources propres sont en légère diminution (-3%). On constate une légère diminution des ressources propres (-2750 € soit -3%). Cette diminution bien, que peu significative dans son montant, s'explique par des adhésions dématérialisées (Hello asso) lors de certains événements comme la dictée pour tous ou Hip Hop School.

➡ La "diminution" des subventions de 3 % représente un montant de 10 751,56 €. Cette baisse correspond au non versement d'une subvention suite au départ d'un emploi aidé (adulte relais) en février 2024. (il est à noter que ce poste vacant a été pourvu en décembre 2024). Malgré cela, le niveau constant des autres subventions reflète la confiance que les collectivités partenaires continuent à accorder à l'association. De plus, il faut encore une fois souligner le soutien inconditionnel de la ville de Cannes qui a donc maintenu le montant de la subvention quasiment au même niveau que l'an passé.

➡ Les produits financiers (intérêts sur livret) sont stables dans le montant et les produits exceptionnels (opération de gestion) sont en forte augmentation.

➡ Répartition des subventions





Composition et évolution des charges 2023 - 2024

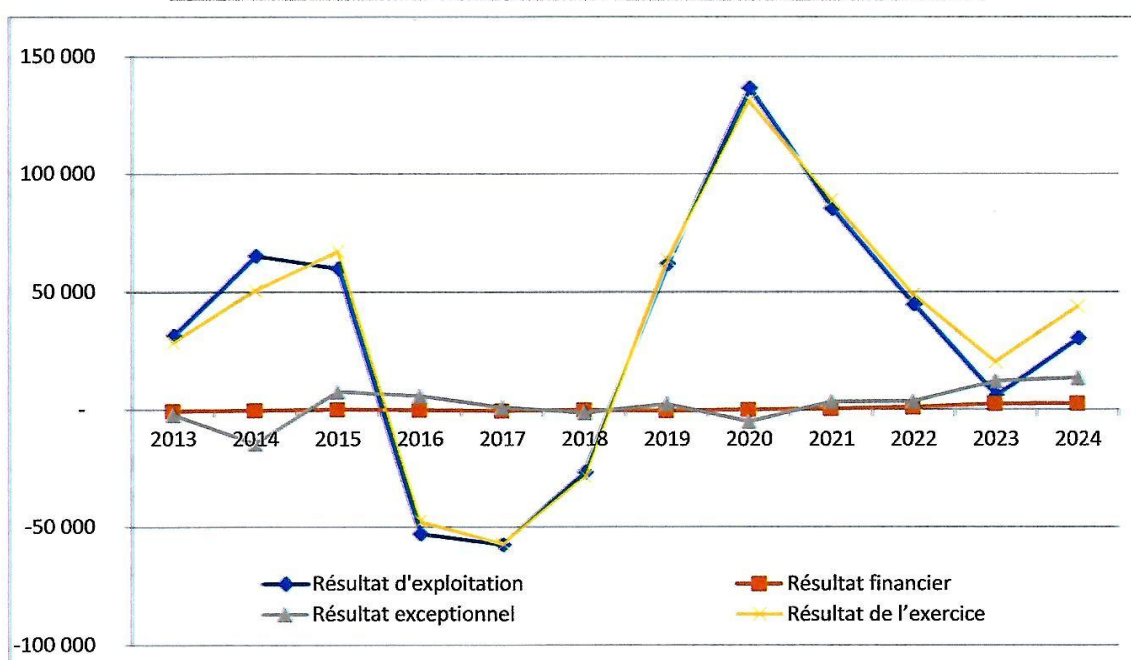
CHARGES	2024	2023	VARIATION
Achats	31 884	36 418	-12,45%
Services extérieurs	47 924	51 379	-6,72%
Autres services extérieurs	72 692	76 603	-5,11%
Impôts et taxes	5 714	5 534	3,26%
Charges de personnel	288 841	293 662	-1,64%
Autres charges de gestion	422	18	2211,73%
Dotations aux amortissements et provisions	24 858	42 786	-41,90%
Charges financières	-	-	
Charges exceptionnelles	40 454	1 404	2781,31%
Total	512 789	507 805	0,98%

Commentaires :

- ➔ Cette année, les achats ont diminué (-12,45 %), ils représentent principalement les coûts fixes de l'association (fournitures de bureau et petit outillage).
- ➔ Les services extérieurs diminuent (-6,72 %). Cette diminution est principalement due à la résiliation d'un crédit bail, la diminution du nombre de séjour (-1) et la baisse des primes d'assurances.
- ➔ Les autres services extérieurs sont en diminution (-5,11 %) principalement due aussi à des économies réalisées sur les droits d'entrée des activités, les réceptions et les frais de médiatisation des événements (affiches et tracts).
- ➔ Les charges de personnel : La masse salariale a légèrement diminué de 1,64 %. Cette baisse s'explique par des difficultés de recrutement. En effet, outre le départ d'un salarié en septembre 2024, un poste resté vacant en février n'a pu être pourvu qu'en décembre 2024.
- ➔ Les dotations aux amortissements et provisions : la baisse s'explique principalement par la cession d'un véhicule.
- ➔ L'augmentation des charges exceptionnelles s'explique par la cession d'un véhicule (VNEAC). Cette opération a également généré un résultat exceptionnel positif. En effet, bien que la valeur nette comptable du véhicule ait été comptabilisée en charges exceptionnelles, le prix de cession supérieur à cette valeur, a entraîné une plus-value comptable qui a compensé l'impact sur le résultat global.

Synthèse

	Résultat d'exploitation	Résultat financier	Résultat exceptionnel	Résultat de l'exercice
2013	31 333	- 594	- 2 323	28 416
2014	65 397	- 451	- 14 376	50 571
2015	59 925	- 54	7 402	67 273
2016	- 53 028	- 319	5 634	- 47 714
2017	- 57 556	- 606	753	- 57 409
2018	- 26 533	- 316	- 1 413	- 28 262
2019	61 947	- 650	2 308	63 630
2020	136 706	- 220	- 5 255	131 231
2021	85 284	228	3 257	88 769
2022	44 598	869	3 323	48 789
2023	5 866	2 242	11 912	20 020
2024	30 172	2 373	13 359	43 551



➤ La vision sur 12 exercices montre une augmentation du résultat de l'exercice de 2024 par rapport à l'année 2023. Malgré toutes les difficultés, le résultat est toujours positif. La MJC GIAUME a su bien gérer cette nouvelle période de crise économique, mais la tendance reste fragile et il faudra veiller à maintenir le cap en 2025. L'équipe dirigeante devra continuer à maîtriser les dépenses et la trésorerie pour affronter le déménagement à venir tout en continuant à développer les ressources propres.

➤ L'année 2024 a été encore marquée par un résultat d'exploitation bénéficiaire ce qui reflète la bonne gestion de l'association.

➤ Le résultat exceptionnel est constitué majoritairement par la cession d'un véhicule.

➤ La situation de l'association après les années COVID est révolue. L'association a su rebondir et renoue avec une tendance haussière de son résultat.

➤ L'association est parée pour son déménagement courant dès la fin de l'été 2025.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2024

Le bilan donne une image de la situation active et passive du patrimoine de l'association en fin d'exercice.

Les grandes masses sont les suivantes :

	2024	2023		2024	2023
Actif immobilisé	55 994	42 003	Fonds associatif	213 288	147 713
			Provisions et fonds dédiés	69 475	64 021
Actif circulant: Créances et stocks	48 961	46 767	Dettes	57 194	56 664
Actif circulant: disponibilités	235 002	179 628	Découvert bancaire		
Total	339 957	268 398		339 957	268 398

Commentaires :

Le bénéfice de 2024 (43 551 €) contribue cette année encore, à l'amélioration des fonds propres.

Malgré les défis liés au contexte actuel d'inflation, la MJC GIAUME a poursuivi les efforts engagés depuis 2017 afin de maintenir des résultats positifs. La direction entend poursuivre cette dynamique dans les années à venir, avec pour objectif de préserver, voire d'améliorer, l'équilibre financier de haut de bilan.

Les provisions pour indemnités de départ en retraite ont augmenté de 5 454 € en 2024, soit une hausse de 9,24 %. Il est important de rappeler qu'une provision n'est pas seulement une réserve d'argent placée sur un livret, mais avant tout une écriture comptable permettant d'anticiper une charge future dans les comptes.

L'actif immobilisé est passé de 42 003 € en 2023 à 55 994 € en 2024, soit une hausse de 13 991 € (+33,3%). De nouveaux investissements ont été effectués

L'association a maîtrisé son niveau d'endettement puisque les dettes sont en faible hausse (+530 € soit 0,94%) d'un exercice à l'autre.

Il n'y a pas de découvert bancaire, au 31 décembre 2024, et les disponibilités ont nettement augmenté (+30,83%). La situation financière de l'association reste très saine.

Même si la MJC GIAUME bénéficie d'une situation financière plus confortable, son potentiel de développement reste limité à court terme en raison du déménagement à venir.

Le déménagement devrait être l'occasion de proposer de nouvelles activités pour continuer l'action de la MJC dans le quartier et contribuer au rayonnement socio-culturel de la Ville de Cannes au travers de l'association qui a acquis un savoir-faire reconnu bien au-delà du quartier. L'association a développé des compétences qui ne demandent qu'à être consolidées, mais cela ne pourra se faire sans l'accompagnement des collectivités locales. Les subventions sont indispensables pour donner vie aux nombreux projets en incubation au sein de l'association.

Il est important de noter que même un déménagement vers des locaux relativement proches risque d'entraîner une dégradation des activités. La perte probable d'adhérents ainsi que les conditions d'exercice perturbées pourraient impacter l'association. Il lui faudra alors s'adapter à un espace différent et plus restreint, notamment pour l'organisation des manifestations en extérieur, qui nécessiteront la recherche d'un lieu adéquat.

L'association tient à remercier le Cabinet AMORIM & GHIGO et plus particulièrement Madame Laura AMORIM DE BRITO, expert-comptable, ainsi que Madame Claudie GUILLON pour leur précieuse collaboration, ayant contribué à la réalisation du rapport financier 2025.



AUDIT
CONSEIL
EXPERTISE
depuis 1966

ASSOCIATION M.J.C. GIAUME

*7, Avenue Pierre de Coubertin
06150 CANNES LA BOCCA*

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2024

MYRIAM CARULLA-BOVIS
MATHIEU DENIS
GILLES REYNIER
*Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes*

FRANÇOISE MARRA
Expert-Comptable



35 rue de Paris - 06000 Nice - T. 04 92 47 66 10 - contact@sudconseil.com - www.sudconseil.com
S.A.S. AU CAPITAL DE 22.000 € - RCS NICE 318 673 027
INSCRITE SUR LA LISTE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RATTACHÉE À LA CRCC AIX-BASTIA

A l'Assemblée Générale de l'Association M.J.C. GIAUME,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association M.J.C. GIAUME relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "*Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels*" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.



RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

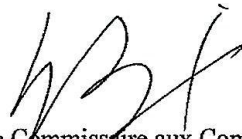
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nice, le 19 Mars 2025



Le Commissaire aux Comptes
S.A.S. sudconseil.com
Gilles REYNIER